

PIECES A FOURNIR 2020 – CREDIT IMMOBILIER – COURTIER EN CREDIT

Afin de traiter votre dossier, merci de bien vouloir nous préparer une photocopie (sans agraffer) ou un scan des pièces suivantes.

POUR CHAQUE EMPRUNTEUR

- Carte Nationale d'Identité en cours de validité (**recto-verso**)
- Livret de Famille (**le cas échéant**), Attestation de PACS
- Avis d'imposition de l'année N pour les revenus N-1 (**Toutes les pages**)
- Avis d'imposition de l'année N-1 pour les revenus N-2 (**Toutes les pages**)
- Avis d'imposition de l'année N-2 pour les revenus N-1 (**Toutes les pages**)
- Déclaration pré-remplie pour l'année en cours (**si déclaration en cours**)
- 3 derniers bulletins de salaires + mois de décembre (si possible)
- Contrat de travail CDI, CDD ou contrat(s) d'intérim avec antériorité pour les contrats précaires.
- Relevés de compte des 3 derniers mois toutes banques (compte personnel et compte joint le cas échéant)
- Justificatif de l'Apport Personnel
- Justificatif de domicile (quittance EDF, < à 3mois,...) à défaut attestation d'hébergement par les propriétaires.
- Dernière quittance de Loyer
- Compromis de vente / Contrat de réservation VEFA avec plan du logement / Contrat de construction CCMI
- Offre de(s) prêt(s) de tous les crédits en cours (toutes les pages)
- Tableau(x) d'amortissement de tous les prêts en cours

Document(s) le cas échéant :

- Jugement de divorce
- Justificatif des allocations de la CAF
- Attestation de paiement des ASSEDICS
- Justificatif de tout autre revenu
- RIB de votre banque
- Permis de construire ou récépissé de dépôt
- Notice descriptive du logement neuf
- Devis de moins de 3 mois pour tous les travaux financés (Cuisine Hors électro-ménager...)
- Déclaration n°2044 des revenus fonciers + revenus fonciers existants + estimation des revenus fonciers à venir

POUR LE PRET à TAUX 0 % (SI ELIGIBILITE)

Si votre bail actuel couvre une période de plus de 2 ans

- Contrat de location actuel 1 quittance de loyer par trimestre écoulé sur les 24 derniers mois

Si votre bail actuel couvre une période de moins de 2 ans

- Contrats des baux couvrant la période des 2 ans 1 quittance de loyer par trimestre écoulé sur les 24 derniers mois

En l'absence de contrat de bail ou de résidence chez les parents

- Attestation sur l'honneur des parents + Carte Nationale d'Identité des parents Taxe foncière des parents si ceux-ci sont propriétaires

POUR LES ARTISANS, COMMERCANTS ET PROFESSIONS LIBERALES ET NON SALARIES

- Les statuts, si montage SCI + les 3 derniers bilans en version numérique si possible + KBIS

MANDAT IOBSP : Le mandat obligatoire ISEREFINANCE.FR complété et signé par les emprunteurs